



Conseil général de la Commune de Lully du 7 décembre 2021
Rapport de la commission des finances sur préavis municipal 08/2021
Demande d'un crédit d'étude de Fr. 36'200.-- pour la sécurisation et le
réaménagement des rives du Boiron

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préliminaires

Réunie en séance le lundi 15 novembre, en présence de l'ensemble de la Municipalité, Madame Agnès Harr, boursière communale ; dans les bureaux de la maison de commune. La Commission des finances (COFIN) a examiné le préavis d'une demande de crédit d'étude citée en titre. Ses membres ont été renseignés et remercient la Municipalité pour sa disponibilité, des informations et des réponses fournies à cette occasion.

2. Commentaires

Chaque membre du conseil a reçu un exemplaire du préavis et a pu en prendre connaissance avant la séance. Aucune interpellation de membres du conseil auprès de la commission n'a été faite à ce jour.

Le financement de l'étude et du projet est couvert à 95% (60%+35%) par des subventions cantonales et fédérales. En effet, les cours d'eau appartiennent au domaine public cantonal alors que les berges peuvent être propriété de privés ou de communes, comme dans le cas présent. De fait l'entretien des berges qui est souvent nécessaire en raison de l'érosion causée par l'écoulement de l'eau est subventionné à 60% par le Canton. A ceci vient s'ajouter une autre subvention fédérale de 35%, délivrée par l'entremise des services du Canton, lorsque des travaux de renaturation sont entrepris. Ce qui est prévu dans le cas présent.

3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la COFIN, à l'unanimité de ses membres, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de prendre la décision suivante :

- ayant vu le préavis municipal no 08/2021,
- ayant ouï le rapport de la commission ad'hoc
- ayant ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

4. Décide :

D'accorder la demande de crédit d'étude CHF 36'200.-, tel que présentée par la Municipalité

La commission des finances était composée de :

Thierry Ruch
Membre

Jérôme Livet
Rapporteur

Eric Abetel
Membre

Benedikt Schwartz
Membre

Lully, le 1^{er} décembre 2021